



ASSURANCE DES VEHICULES DE L'ENTREPRISE

OBJECTIFS

- | | |
|--|---|
| ✓ Comprendre les mécanismes des garanties de responsabilité et de dommages des véhicules de l'entreprise | Améliorer la gestion et le suivi des contrats |
|--|---|

PUBLIC

- ✓ Directeurs financiers
- ✓ Acheteurs
- ✓ Personnes en charge de la gestion des contrats d'assurance

PRE-REQUIS

- ✓ Pas de pré-requis nécessaire si ce n'est d'avoir en charge la gestion ou le suivi des assurances

PROGRAMME

- | | |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. L'assurance obligatoire 2. Les garanties facultatives (Responsabilité civile fonctionnement comme outil, bris de glaces, vol, dommages corporels) 3. Typologie des contrats d'assurance automobile (mono véhicule, flotte, auto-missions) | <ol style="list-style-type: none"> 4. Gestion du contrat (cartes vertes, entrée et sorties du parc, régularisations, ...) 5. Gestion des sinistres et indemnisations |
|--|--|

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES MISES EN OEUVRE

- Moyens pédagogiques :
 - ✓ Pédagogie participative
 - ✓ Echanges
 - ✓ Etude de cas et exercices
- Moyens techniques :
 - ✓ Support de cours
 - ✓ Vidéo projecteur
 - ✓ Powerpoint / Excel

MOYENS PERMETTANT D'APPRECIER LES RESULTATS DE LA FORMATION

Le contrôle de l'acquisition des connaissances est effectué pendant la formation par la réalisation par le stagiaire de l'analyse d'un modèle de contrat d'assurance automobile ou du contrat d'assurance de son entreprise

Afin de permettre le suivi de l'exécution de la formation, nous nous engageons à remettre au bénéficiaire, à l'issue de la formation, les feuilles d'émergence journalières signées des stagiaires.

FORMATION - 1 JOUR – 700 € HT par participant